

## Ruvakuki victime d'un bras de fer entre pouvoir et médias

@rib News, 26/02/2013 Burundi : Qui de la justice burundaise et des confrères de Ruvakuki maintient ce dernier derrière les barreaux ? Par Salvator Sunzu, Journaliste Hier inconnu du grand public, Hassan Ruvakuki, journaliste à Isanganiro et correspondant de RFI en Swahili est aujourd'hui la une de l'actualité. Pour le pouvoir de Bujumbura le journaliste a été pris en flagrant délit de collaboration avec un mouvement rebelle en gestation. Pour ses confrères tant locaux qu'internationaux, Mr Ruvakuki était en Tanzanie dans l'exercice de sa profession de journaliste. Qui des deux a dit la vérité ? Quel que soit le détenteur de cette dernière, personne des deux n'est parvenu à convaincre. Avec les moyens qu'il a, le pouvoir aurait pu être en mesure de prouver que le journaliste n'était pas là pour des raisons purement et exclusivement professionnelles. Une simple démonstration par l'absurde aurait pu être concluante. Les confrères aux journalistes, y compris lui-même seraient parvenus à exhiber les ordres de missions et des événements que leur employeur était censé couvrir. Ruvakuki peut avoir été irrégulièrement emprisonné. Car le délit ou le crime est accusé n'a pu être entièrement établi. Comme d'ailleurs ses confrères locaux n'ont pas été en mesure d'être entièrement, à part qu'ils se sont accrochés avec pugnacité à des brèches offertes par les défenseurs extérieurs des droits de l'Homme et de la liberté de la presse qui souvent ont du mal à faire un arbitrage d'un jeu très versatile de acteurs Burundais. Les hommes de médias sont de ces acteurs là. Ruvakuki a-t-il participé ou pas à cette réunion subversive en Tanzanie ? A supposer qu'il y aurait participé, l'a-t-il fait en tant qu'envoyé spécial d'un mouvement à des fins personnelles ? Un non dit, de la part et d'autre, persiste sur ces questions. Dans tous les cas, la perpétuité a été commuée en emprisonnement de trois ans. Une sorte de recul de la part du pouvoir face à un prisonnier devenu embarrassant. Au lieu d'accompagner positivement ce virage, les journalistes ont préféré faire un baroud d'honneur et son système judiciaire a senti le danger d'une forme d'humiliation. Ils ont du coup stoppé ou retardé son initiative. De plus, Ruvakuki innocent devra tout naturellement contre attaquer judiciairement. Et cela le pouvoir ne voudrait en entendre parler. C'est vrai que des deux côtés, chacun a joué son jeu. Mes confrères de la presse indépendante locale et internationale ont fait un travail de plaidoyer assez impressionnant. Ils ont agi d'une manière très coordonnée. Bujumbura et le pouvoir judiciaire ont usé des mêmes méthodes, souvent irrationnelles car manquant d'objectifs plus ou moins cout terme. Il a ramené à vue. Ses adversaires savaient par contre lieu d'accostage. Et quand ce derniers se sont sentis pressés à accoster, l'idée du baroud d'honneur leur a passé tête. D'où le raidissement du ministre public, matérialisé par son appel de la dernière décision des juges. Et si ce raisonnement se révèle le vrai, qui du pouvoir et des confrères à Ruvakuki maintient ce dernier derrière les barreaux ? Tous les deux probablement. Et notre confrère Ruvakuki ne serait enfin de compte qu'une victime d'un jeu malsain d'un pouvoir peu habile dans le dossier, et d'une frange des journalistes très politiquement inspirés. Même s'ils rejettent d'un revers de la main. Ruvakuki ne serait finalement maintenu en prison que par l'agatsinde perceptible des côtés des protagonistes, l'intéressé exclu.